

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0019181

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricule : 3257

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENZIKIS

MINA

Date de naissance : 12/09/1955

Adresse : 107 Nour California 5MT. ASAPPT. 4 étage 1
CASA BLANCA

Tél. : 06.11.955.628 Total des frais engagés : 13.12.00 Dhs

Cadre réservé au Médecin Hassan JAMMI

CARDIOLOGUE
20 Rue Oumaima SAYAH
Bd. Al Massira Al Khadra - Casa
Tél. 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35
INP: 091080218
ICS: 001698148000061

Date de consultation : 22 AOUT 2022

Nom et prénom du malade : M BENZIKIS Mina

Age: 67

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Valvulo path. mitral

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22 AOUT 2022	C2		6	Docteur Hassan JAMMI CARDIOLOGUE Rue Ouplaima SAYAH bd Al Massira Al Khadra - Casa 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35 INP: 091080218 09814900061

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BOULE ABD OULED HADDOU Ouled Haddou N° 39 Bis, 35 22 50 60 26 Casablanca Maroc	1992/08/22	1312,00

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
PHARMACIE BOULEVARD Boulevard Haddouche 39 B Sousimmat - CASABLANCA 05 22 50 60 26	22/06/22		

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

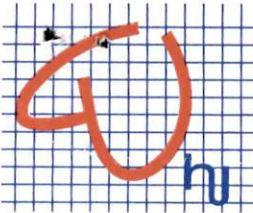
	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

A diagram of a dental arch (maxilla) with numbered teeth (1-8 on each side) and a coordinate system. The vertical axis is labeled 'H' at the top, and the horizontal axis is labeled 'D' on the left and 'G' on the right. A central vertical line is labeled 'B' at the bottom. The teeth are arranged in a curve, with numbers indicating specific points or measurements.

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Résidence Star Youness, Rue Oumaima Sayeh, N°20, 2ème étage, App. N°6
Boulevard Al Massira Al Khadra, Quartier Racine - Casablanca 20000

الدكتور حسن جامي
أمراض القلب والشرايين

Dr. Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE

Diplômé de l'Université de Nice - Sophia Antipolis
Ex. Assistant spécialiste des Hôpitaux de France

sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sébaâ 20250 Casablanca
LOVENOX 6000UI ANTI-XA/0,6ML SER B2

P.P.V. : 164DH00



sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sébaâ 20250 Casablanca
LOVENOX 6000UI ANTI-XA/0,6ML SER B2

P.P.V. : 164DH00



sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sébaâ 20250 Casablanca
LOVENOX 6000UI ANTI-XA/0,6ML SER B2

P.P.V. : 164DH00



sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sébaâ 20250 Casablanca
LOVENOX 6000UI ANTI-XA/0,6ML SER B2

P.P.V. : 164DH00



sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sébaâ 20250 Casablanca
LOVENOX 6000UI ANTI-XA/0,6ML SER B2

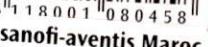
P.P.V. : 164DH00



sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sébaâ 20250 Casablanca
LOVENOX 6000UI ANTI-XA/0,6ML SER B2

P.P.V. : 164DH00



sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat - R.P.1-
Ain Sébaâ 20250 Casablanca
LOVENOX 6000UI ANTI-XA/0,6ML SER B2

P.P.V. : 164DH00



14 94 22
39 31 01
36 79 35

164.00 x 8
Avenus 0.6 cul

120s au Reg x 25
65

1312.00

Docteur Hassan JAMMI
CARDIOLOGUE
20 Rue Oumaima SAYAH
Bd. Al Massira Al Khadra - Casablanca
Tél. 0522 39 31 01 - Fax: 0522 36 79 35
INP : 091080218
ICE : 001698148000061

PHARMACIE BOULEVARD
Bd. Ouled Haddou N° 39 BIS,
Hay Krimat - CASABLANCA
Tél: 05 22 50 60 26

22 AOUT 2022